

## INFORMATION HEBERGEMENT A POINTEL

La ville de POINTEL dispose d'une **Maison Familiale Rurale (MFR)** : Située à 1 km du Pôle Formation UIMM (15 minutes à pied). Ce nouvel internat possède 68 lits. Possibilité d'être en pension complète (Hébergement + Petit-déjeuner + Repas du midi + Repas du soir).

Adresse : 20 Rue du château – 61 220 POINTEL – Tél : 02.33.66.00.64 - Site internet : <https://www.mfr-pointel.fr> - E-mail : [mfr.pointel@mfr.asso.fr](mailto:mfr.pointel@mfr.asso.fr)

### ○ A proximité de POINTEL :

**Des résidences jeunes** sont présentes dans trois villes (Flers, La Ferté-Macé et Argentan) situées à proximité de POINTEL. Elles accueillent différents publics étudiants, salariés, apprentis. Les logements sont équipés.

#### ➤ Flers – 20 minutes en voiture

- **Foyer des Jeunes Travailleurs « Résidence Jeunes du Gros Chêne »** : Situé à 200 m du centre-ville de Flers. Etablissement destiné à l'accueil et à l'hébergement des jeunes de 16 à 30 ans. Trois gammes de logements de 12 à 27m<sup>2</sup> sont proposées, pour une capacité d'accueil de 75 jeunes.

Adresse : 75 Rue de la Gare – 61100 FLERS – Tél : 02.33.14.35.20 - Site internet : <https://www.flers-agglo.fr/cadre-de-vie/habitat-et-logement/hebergement/foyer-des-jeunes-travailleurs/> - E-mail : [fjt@flers-agglo.fr](mailto:fjt@flers-agglo.fr)

#### ➤ La Ferté-Macé – 15 minutes en voiture

- **Foyer des Jeunes Travailleurs de La Ferté-Macé** : L'établissement dispose de 30 places réparties dans 24 logements loués meublés : 7 chambres de 12m<sup>2</sup> et 17 studios de 20 à 30 m<sup>2</sup>.

Adresse : 16 Rue Pasteur - 61600 LA FERTE-MACE – Té : 02.33.30.70.03 - Site internet : <https://www.flers-agglo.fr/cadre-de-vie/habitat-et-logement/hebergement/foyer-jeunes-travailleurs-a-ferte-mace/> - E-mail : [fjtlaferte@althea.asso.fr](mailto:fjtlaferte@althea.asso.fr)

#### ➤ Argentan - 25 minutes en voiture

- **Foyer des Jeunes Travailleurs** : 29 logements de 10 à 16 m<sup>2</sup>.

Adresse : 12 Rue Jean Wolff – 61200 ARGENTAN – Tél : 02.33.67.15.27 – Site internet : <https://www.argentan.fr/vie-quotidienne/habitat-et-urbanisme/habitat/fjt/> - E-mail : [fjt@argentan.fr](mailto:fjt@argentan.fr)

### **LES AIDES AU LOGEMENT** :

Les apprentis peuvent bénéficier de l'Allocation Logement de la Caisse d'Allocations Familiales ou MSA sous certaines conditions et de l'aide MOBILJEUNE par ACTION LOGEMENT.